



Factures 3ème trimestre: à régler avant le 09/05

publié le 02/05/2016

Les factures de cantine du 3ème trimestre ont été distribuées lundi 25 avril. Elles sont à régler avant lundi 09 mai.

Les familles payant par virement ne recevront pas de facture ce trimestre-ci. Vous pouvez toutefois me contacter si vous voulez en connaître le montant.

Merci de votre collaboration.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.